

ANNEXE II

MODALITÉS DE CERTIFICATION

- II a : Unités constitutives du diplôme
- II b : Règlement d'examen
- II c : Définition des épreuves

ANNEXE II a : UNITÉS CONSTITUTIVES DU DIPLÔME

	Compétences	U1 Préparation d'une intervention	U2 Interventions de conduite et de maintenance	U3 Activités en milieu professionnel
C1.1	S'informer, rechercher les données en matière de sécurité relatives au site et à l'installation			
C1.2	Identifier les risques pour les personnes, les installations et l'environnement			
C1.3	Mettre en œuvre le plan de prévention adapté			
C2.1	Recueillir des informations relatives au site et à l'installation			
C2.2	Dialoguer dans un langage adapté à l'interlocuteur en fonction des technologies utilisées.			
C2.3	Mettre à disposition des informations ou des données sous forme orale, écrite, informatique			
C2.4	Assurer la traçabilité des interventions et événements			
C3.1	Effectuer des essais			
C3.2	Démarrer et arrêter l'installation			
C3.3	Mesurer les grandeurs physiques représentatives du fonctionnement			
C3.4	Consigner et déconsigner l'installation			
C3.5	Paramétrer les régulateurs et les programmeurs			
C3.6	Contrôler un fonctionnement			
C3.7	Choisir l'outillage, les appareils de mesure et le matériel adaptés			
C3.8	Respecter un protocole de maintenance courante			
C3.9	Maintenir un régime stable et/ou optimiser le fonctionnement			
C4.1	Diagnostiquer une défaillance			
C4.2	Comparer les relevés effectués avec les valeurs cibles			
C4.3	Décoder les documents techniques			
C4.4	Extraire du contrat les informations nécessaires à la conduite et/ou la maintenance			
C4.5	Déterminer les causes de perturbation d'une installation			
C4.6	Evaluer les coûts en fonction des solutions adoptées			
C5.1	Réceptionner les travaux d'installation ou de maintenance			
C5.2	Assurer le suivi des consommations et des stocks			
C5.3	Planifier des interventions			